

SINISTRE AU COMPLEXE SPORTIF : LES ÉQUIPES MOBILISÉES POUR DIAGNOSTIQUER L'INCIDENT ET PRÉPARER LA RÉOUVERTURE

Le complexe sportif Alice Milliat du Sud-Aveyron a connu, dans la nuit du dimanche 2 au lundi 3 août, un incident d'inondation affectant les locaux techniques situés en sous-sol du bâtiment principal.

Publié le 06 août 2026

A l'issue d'opérations de pompage et d'une première série d'évaluations des dégâts, Christophe Saint-Pierre, Président de la Com'com Millau Grands Causses et Maire de Millau, et Guilhem Prax, délégué aux équipements sportifs communautaires et adjoint en charge des Sports, ont réuni l'ensemble des acteurs le 4 août lors d'une réunion de travail afin de comprendre l'origine du sinistre, en mesurer ses conséquences (dommages techniques, durée de fermeture du site, etc.) et déterminer les mesures à prendre.

Selon un premier constat, le système de traitement d'eau des bassins, qui fonctionne en permanence, s'est interrompu, provoquant la vidange des bassins du site et un débordement dans les locaux techniques.
Les systèmes d'alerte et de sécurité ne semblent pas avoir fonctionné.

Les sapeurs-pompiers du centre de secours de Millau, prévenus dès l'arrivée sur site de la société Idex, mandataire du groupement d'entreprises en charge de la conception, réalisation et maintenance de l'ouvrage, ont procédé au pompage de cette eau, laquelle a été rejetée dans le Tarn après traitement complet, garantissant l'absence de chlore et de risque pour le milieu naturel.
Les premières constatations font état de dégâts matériels significatifs :

- Les pompes à chaleur d'eau chaude sanitaire, de chauffage de l'eau des bassins et de chauffage du site sont hors service, de même que les trois chaudières gaz qui sont actionnées en complément des pompes à chaleur.
- Le système de circulation du bassin de 50 mètres, actionné par trois pompes, et les armoires électriques de pilotage ont été submergées. A noter que les systèmes du bassin de 25 mètres et du bassin ludique demeurent intacts.
- Le système de filtration et de traitement de l'eau est également endommagé.

La plupart des équipements concernés ayant été conçus sur mesure pour le site, leur remplacement nécessitera une fabrication spécifique et un acheminement dédié.

Est attendue dans les prochains jours une première réunion d'expertise contradictoire réunissant les compagnies d'assurance et l'ensemble des parties prenantes pour déterminer l'origine du sinistre, évaluer pièce par pièce les matériels réparables, ceux à remplacer et également autoriser des mesures conservatoires pour éviter que d'autres sinistres ne surviennent.

Plus qu'un problème technique, cette fermeture prive les usagers de la pratique de la natation et de l'escalade, mais impacte également l'exploitant du complexe.

Conscients de l'impact de cette fermeture temporaire sur les usagers et l'activité du complexe, la Communauté de Communes Millau Grands Causses, les sociétés Idex et Aquagrimpe font du rétablissement du service aux usagers leur priorité absolue. Les équipes d'experts et l'ensemble des partenaires sont pleinement mobilisés pour diagnostiquer l'origine exacte de l'incident, réduire au strict minimum la période d'interruption et proposer des solutions temporaires, notamment pour rouvrir au plus vite et en toute sécurité la salle d'escalade.

La Com'com Millau Grands Causses et ses partenaires tiendront les usagers régulièrement informés des étapes de la remise en état.

VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République
12100 Millau
05 65 59 50 00
Ouvert du lundi au vendredi de
8h à 12h et de 13h30 à 17h30